

A AFFICHER

RÉUNIONS D'INFORMATIONS SYNDICALES



organisées par le **SE-UNSA**

A qui s'adressent-elles ?

- Ces réunions sont **ouvertes à tous les collègues** du département. Chacun peut participer à la réunion de son choix même si celle-ci ne se déroule pas dans sa circonscription.

Quels sont mes droits ?

- Chaque collègue a droit à deux demi-journées par année scolaire sur le temps de travail.

Quelle démarche suivre pour y participer ?

- Il suffit d'informer votre IEN au moins une semaine avant la réunion si celle-ci a lieu sur le temps de travail (animations pédagogiques, conférences, stages...). Vous pouvez demander qu'elle soit décomptée des heures d'animation pédagogique et de formation composant les 108H annuelles (voir modèle de lettre ci-dessous).
- Une attestation de présence sera remise à chaque participant le jour de la réunion (à transmettre à votre IEN s'il vous le demande).

Quel contenu pour ces réunions ?

- Nous délivrons des informations pratiques à destination de tous les collègues
- Nous abordons les sujets d'actualité et les thématiques définies par les animateurs
- Nous relayons les propositions du SE-UNSA et donnons notre avis

C'est surtout l'occasion d'échanger sur la profession de manière conviviale.

Mardi 8 octobre 2013

de 16h à 19h à Issoire

Ecole élémentaire Bizaleix

Mercredi 16 octobre 2013

de 14h à 17h à Clermont-Ferrand

Salle Leclanché

Mercredi 20 novembre 2013

de 14h à 17h à Pérignat/Allier

Ecole de Pérignat/ Allier

Mercredi 4 décembre 2013

de 14h à 17h à Riom

Maison des Associations (confirmation en cours)

Modèle de lettre à adresser à l'IEN

Ecole de.....

A Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de.....

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en application du droit syndical dans la Fonction Publique (décret n° 82-447 du 28 mai 1982) je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SE-UNSA leà.....deheures à.....heures.

Ces 3 heures de réunion seront décomptées des 108H annuelles dans le cadre des heures d'animation pédagogique et de formation.

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de....., mes salutations distinguées

A....., le.....2013

Signature,